

COLLECTIF RÉGIONAL ARTS ET CULTURE HAUTS-DE-FRANCE

Mercredi 27 mai 2020

À l'attention de

Monsieur Michel Lalande, Préfet de la Région des Hauts-de-France
et
Monsieur Xavier Bertrand, Président du Conseil Régional Hauts-de-France

Copie à Monsieur Marc Drouet, DRAC Hauts-de-France

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président,

Les conséquences de la crise sanitaire dans notre pays et notre région sont très graves. Depuis le début de cette crise, les organisations professionnelles de notre secteur se sont fortement mobilisées, à vos côtés, pour apporter des réponses et des solutions à l'ensemble des entreprises artistiques et culturelles de notre région des Hauts-de-France.

Suite à nos interpellations du mois de mars, vous avez souhaité répondre par un courrier commun État / Région, témoignant ainsi de votre volonté d'une complémentarité et d'une cohérence entre les réponses apportées par les services de l'État et du Conseil Régional. Dernièrement, une conférence territoriale a réuni l'État et les collectivités territoriales autour des problématiques de sauvegarde de nos activités et de leur redémarrage.

Nous, représentantes et représentants des organisations professionnelles et syndicales des arts et de la culture dans les Hauts-de-France, nous sommes réunis régulièrement pendant toute la période pour recenser le plus précisément possible les questions et problèmes, pour accompagner les entreprises, les lieux, les équipes et les artistes, pour vous communiquer les urgences à traiter et vous faire un retour collectif de la situation.

Il nous semble aujourd'hui que cette crise nous confirme la nécessité de poursuivre durablement ce travail de concertation entre l'État, les collectivités territoriales et les organisations professionnelles pour travailler sur l'ensemble des problématiques qui se présentent et se présenteront à nous pour la saison prochaine et à moyen terme. Nous pensons que la création d'un nouvel espace de concertation, avec l'État et la Région pourrait faciliter ce besoin d'une réponse cohérente à l'échelle du territoire des Hauts-de-France.

À l'exemple des COREPS, proposés en 2004 par le Ministère de la culture mais réservés au spectacle vivant (encore actifs dans plusieurs régions), nous vous proposons donc de créer un Comité Régional des Professions des Arts et de la Culture qui soit l'instance régionale de dialogue social des arts et de la culture en Hauts-de-France, avec pour objet d'instaurer un lien permanent de dialogue social, de consultation, de concertation, de réflexion et de proposition pour l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les organismes sociaux et professionnels.

Cette nouvelle instance pourrait avoir comme mission principale de faciliter l'échange et le débat entre les organisations professionnelles, l'État et les collectivités territoriales.

Cette mission pourrait s'organiser autour des objectifs suivants :

- Encourager la concertation et participer à la co-construction des politiques publiques ;
- Améliorer les pratiques professionnelles et les conditions de travail (emploi, respect des règles, des lois et des droits, reconnaissance des métiers, formation professionnelle continue et professionnalisation, loyauté de la concurrence, etc.) ;
- Prévenir et désamorcer les conflits et les risques ;
- Réaliser des diagnostics partagés pour une meilleure connaissance du secteur et de ses problématiques en s'appuyant sur l'observation réalisée par les différentes instances ;
- S'organiser pour être une instance de veille des pratiques des employeurs et de la situation des salariés et des entrepreneurs artistiques et culturels.

Ce Comité Régional pourrait être constitué des personnes morales œuvrant dans le domaine des arts et de la culture en Hauts-de-France parmi :

- Les collectivités territoriales et les pouvoirs publics,
- Les syndicats de salariés et d'auteurs représentatifs,
- Les organisations représentatives des filières du Collectif Régional Arts et Culture.

Et de manière ponctuelle, les organismes professionnels : Pôle Emploi, l'AFDAS...

Ce Comité Régional doit permettre l'organisation du dialogue social, la concertation, et l'articulation des différents travaux à partir de groupes de travail autour de questions spécifiques.

Le Collectif Régional Arts et Culture Hauts-de-France assumera toutes ses responsabilités dans la création de ce Comité Régional et propose sa mise en place dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur et Préfet et Monsieur le Président, l'expression de nos salutations.

Le Collectif Régional Arts et Culture Hauts-de-France